

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **HYDROGEN EUROPE**

Forme juridique : Association internationale sans but lucratif

Adresse : Avenue de la Toison d'Or

N° : 56

Boîte : 5

Code postal : 1060

Commune : Saint-Gilles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0890.025.478

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

12-01-2022

COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

27-06-2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

Exercice précédent du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-ASBL 6.1.1, A-ASBL 6.2, A-ASBL 6.3, A-ASBL 6.5, A-ASBL 6.6, A-ASBL 7

<b>LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES</b>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

### **AIRBUS S. Etr.**

Rond-Point Emile Dewoitine 2  
31700 Blagnac  
FRANCE

Début de mandat : 2021-06-23

Fin de mandat : 2024-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Lewellyn Glenn  
Rue de la Fourmi 3  
31200 Toulouse  
FRANCE

### **Aragon**

C/ Mariano Esquillor, R+D Bld 0  
50018 Zaragoza  
ESPAGNE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

NAVARRO ESPADA Carlos Ravier  
Avenue de la Toison d'Or 56-60  
1060 Saint-Gilles  
BELGIQUE

### **CNH Industrial S. Etr.**

Via Puglia 35  
10156 Turin  
ITALIE

Début de mandat : 2020-07-01

Fin de mandat : 2024-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Marx Gerrit  
Kagerbauerstr. 19  
82049 Pullach i. Isartal  
ALLEMAGNE

### **Equinor S. Etr.**

Forusbeen 50  
4035 Stavanger  
NORVÈGE

Début de mandat : 2020-07-01

Fin de mandat : 2023-07-01

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Rogno Hege  
Steinasen 35  
7049 Trondheim  
NORVÈGE

**FRANCE HYDROGENE S. Etr.**

Avenue Daumesnil 50  
75015 Paris  
FRANCE

Début de mandat : 2021-06-23

Fin de mandat : 2024-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Werquin Christelle  
Rue Bobillot 36  
75013 Paris  
FRANCE

**Gasunie S. Etr.**

Po Box 10  
9700 MA Groningen  
PAYS-BAS

Début de mandat : 2019-03-18

Fin de mandat : 2022-06-29

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Schutte René J.M.  
Prinsclausstraat 14  
7204 AV Zutphen  
PAYS-BAS

**H2Energy S. Etr.**

Boulevard Lilienthal 42  
8152 Zürich-Glattpark  
SUISSE

Début de mandat : 2020-07-01

Fin de mandat : 2023-07-01

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Huber Patrick  
Lättenstrasse 56  
8142 Uitikon Waldegg  
SUISSE

**HELBIO S. Etr.**

N.E.O. Patron - Athinon 10  
265 00 Rio  
GRÈCE

Début de mandat : 2021-06-23

Fin de mandat : 2024-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Verykios Melissa  
Kerasountos 8  
11529 Athens  
GRÈCE

**LATVIAN HYDROGEN ASSOCIATION S. Etr.**

Akademijas laukums 1  
1050 Riga  
LETTONIE

Début de mandat : 2018-07-11

Fin de mandat : 2023-07-01

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

STARIKOVS Aivars  
Liela iela 49 A  
dz. 5 Riga  
LETTONIE

**NEL Hydorgen S. Etr.**

Karenslyst allé 20

0278 Oslo

NORVÈGE

Début de mandat : 2020-07-01

Fin de mandat : 2023-07-01

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

Lokke Jon André

Bjerkealleen 40

1363 Hovik

NORVÈGE

**RWE S. Etr.**

RWE Platz 3

45141 Essen

ALLEMAGNE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

SURY Sopna

Avenue de la Toison d'Or 56-60

1060 Saint-Gilles

BELGIQUE

**Robert Bsoch GmbH**

Postfach 30-02 40

70442 Stuttgart

ALLEMAGNE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur et trésorier

Représenté directement ou indirectement par :

KERN Wayne-Daniel

Avenue de la Toison d'Or 56-60

1060 Saint-Gilles

BELGIQUE

**SALZGITTER S. Etr.**

Eisenhuettenstrasse 99

38239 Salzgitter

ALLEMAGNE

Début de mandat : 2021-06-23

Fin de mandat : 2024-06-30

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Groebler Gunnar

Adickesstrasse 22

22607 Hamburg

ALLEMAGNE

**SNAM Spa**

Piazza Santa Barbara 7

20097 San Donato Milanese

ITALIE

Début de mandat : 2022-06-29

Fin de mandat : 2022-07-07

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

PANZACCHI Cosma

Avenue de la Toison d'Or 56-60

1060 Saint-Gilles

BELGIQUE

**TOYOTA SA**

0441571714

Avenue du Bourget 60

1140 Evere

BELGIQUE

Début de mandat : 2017-06-28

Fin de mandat : 2022-06-29

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

STEVENS Didier  
Holle Eikstraat 16  
1840 Londerzeel  
BELGIQUE

**Vattenfall S. Etr.**

Rechnungsprüfung, Postfach 156031 1017

3060 Cottbusm

ALLEMAGNE

Début de mandat : 2019-11-22

Fin de mandat : 2022-06-29

Administrateur et trésorier

Représenté directement ou indirectement par :

Weinmann Oliver  
Boldstrasse 19 A  
21309 Hamburg  
ALLEMAGNE

**BDO Bedrijfsrevisoren SCRL (A01775)**

0431088289

Da Vincilaan 9

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2017-01-01

Fin de mandat : 2023-06-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

CLAES Gert (A01775)  
Réviseur d'entreprise  
Sint-Servatiusstraat 5  
3590 Diepenbeek  
BELGIQUE

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>58.996</u></b>	<b><u>105.865</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b><u>50.496</u></b>	<b><u>101.065</u></b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	41.409	54.113
Mobilier et matériel roulant		24	9.086	647
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		46.306
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b><u>8.500</u></b>	<b><u>4.800</u></b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>8.584.509</u></b>	<b><u>10.393.564</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b><u>1.099.274</u></b>	<b><u>347.932</u></b>
Créances commerciales		40	849.903	230.597
Autres créances		41	249.371	117.334
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	<b><u>4.450.000</u></b>	<b><u>6.579.117</u></b>
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b><u>2.998.982</u></b>	<b><u>3.462.974</u></b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b><u>36.253</u></b>	<b><u>3.542</u></b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b><u>8.643.504</u></b>	<b><u>10.499.429</u></b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>2.021.259</u></b>	<b><u>783.110</u></b>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	<b>2.021.259</b>	<b>783.110</b>
Subsides en capital		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	6.2	16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b>		167		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>6.622.246</u></b>	<b><u>9.716.319</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>6.496.746</b>	<b>8.769.319</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	625.216	207.471
Fournisseurs		440/4	625.216	207.471
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	24.236	20.250
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	220.175	244.047
Impôts		450/3		34.480
Rémunérations et charges sociales		454/9	220.175	209.568
Autres dettes		48	5.627.118	8.297.551
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>125.500</b>	<b>947.000</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>8.643.504</b>	<b>10.499.429</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	3.815.863	1.875.207
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		9.603
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	2.464.907	1.791.138
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	90.999	74.292
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8	308	2.208
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>1.259.648</b>	<b>7.568</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>181</b>	<b>158</b>
Produits financiers récurrents		75	181	158
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>21.681</b>	<b>2.533</b>
Charges financières récurrentes		65	21.681	2.533
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>1.238.149</b>	<b>5.193</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>1.238.149</b>	<b>5.193</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>1.238.149</b>	<b>5.193</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>2.021.259</b>	<b>783.110</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	1.238.149	5.193
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	783.110	777.917
<b>Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves</b>	791		
<b>Affectation aux fonds affectés et autres réserves</b>	691		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>2.021.259</b>	<b>783.110</b>

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXX	264.992
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	40.430	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	305.421	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8259P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8329P	XXXXXXXXXX	163.927
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	90.999	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	254.926	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	<u>50.496</u>	
<b>DONT</b>			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	4.800
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	3.700	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	8.500	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(28)	8.500	

## RÉSULTATS

### PERSONNEL

**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	34,6	24,1
76		<b>9.603</b>
(76A)		9.603
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 335

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs	100	34,4	0,3	34,6	24,1
Nombre d'heures effectivement prestées	101	59.824	228	60.052	40.418
Frais de personnel	102	2.464.906	1	2.464.907	1.791.138

#### A la date de clôture de l'exercice

##### Nombre de travailleurs

##### Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

##### Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

##### Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	36	1	36,4
110	36	1	36,4
111			
112			
113			
120	16		16
1200	1		1
1201			
1202	2		2
1203	13		13
121	20	1	20,4
1210	3		3
1211		1	0,4
1212	1		1
1213	16		16
130			
134	36	1	36,4
132			
133			

### TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

#### ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

#### SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	23	1	23,4
305	18		18

### RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

#### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

#### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

#### Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### ACTIF

Créances à un an au plus sont reprises à leur valeur nominale. Les créances douteuses font l'objet de réduction de valeur en fonction du risque de la perte.

Placement de trésorerie sont reprises à leur valeur nominales

Valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominales

### PASSIF

Dettes à un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**



T : +32 (0)2 778 01 00  
F : +32 (0)2 771 56 56  
www.bdo.be

The Corporate Village  
Da Vincilaan 9, box E6  
Elsinore Building  
B-1935 Zaventem

## HYDROGEN EUROPE AISBL

**Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**BDO Bedrijfsrevisoren BV / BTW BE 0431.088.289 / RPR Brussel  
BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles**

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.  
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE HYDROGEN EUROPE AISBL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Hydrogen Europe AISBL («l' Association»), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 28 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'Association durant huit exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 8.643.504,47 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.238.148,55 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents

d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

#### AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

##### *Responsabilités de l'organe d'administration*

L'organe d'administration est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et associations, et des statuts de l'Association.

##### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

##### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

L'Association n'a pas établi un rapport de gestion conformément à l'article 3:48/3:52 du Code des sociétés et des associations.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

### ***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Zaventem, 13 juin 2023

**Gert Claes**  
(Signature)

Digitally signed by  
Gert Claes (Signature)  
DN: cn=Gert Claes  
(Signature), c=BE

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Gert Claes\*  
Réviseur d'entreprises  
\*Agissant pour une société